

*Initiatives parlementaires*

plessis qui s'opposait à ce que le fédéral donne de l'argent aux universités, parce que ce n'était pas de sa juridiction.

Rappelons-nous la bataille de Lesage dans les années 1960, la bataille de Bourassa, la bataille de Bertrand, la bataille de Lévesque, et encore la bataille de Bourassa dernièrement, lorsqu'il disait à ce gouvernement, qui venait de déposer dans son discours du Trône en mai dernier une intention de s'ingérer dans la formation professionnelle par des normes nationales, unanimement à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire composé des membres du Parti québécois et du Parti libéral, condamner cette ingérence-là.

On voit aujourd'hui des députés conservateurs du Québec venir dire oui à une motion venant d'un député d'un parti centralisateur, venir dire oui à une motion qui permettrait au gouvernement fédéral de prendre en charge une juridiction historiquement donnée exclusivement au Québec. C'est incroyable! Ils sont aveuglés depuis quelque temps, ces députés conservateurs du Québec. On les a vu dire oui à une motion, à un discours du Trône où on parlait d'ingérence dans la formation professionnelle. On les a vu applaudir le ministre des Communications qui voulait s'ingérer en matière de télécommunications dans une juridiction encore là exclusivement provinciale et cela a été condamné encore par le Québec.

On voit encore dans le débat qui s'est terminé aujourd'hui sur le projet de loi sur l'environnement, une juridiction que réclame le Québec.

• (1950)

Aujourd'hui, l'Assemblée nationale condamne unanimement l'intervention au niveau du projet de loi C-13 sur l'environnement. Et demain, que verra-t-on, les députés conservateurs du Québec se lever et voter contre le Québec, exactement comme les Libéraux l'ont fait, en 1982, lors du rapatriement de la Constitution? À ce moment-là, rappelons-nous que les Québécois ont dit de ces 73 Libéraux qu'ils étaient un gang de nouilles! Alors, eux, quel nom vont-ils porter? Chose certaine, le même sort les attend que celui qui a été réservé aux députés libéraux fédéraux. Les voir mettre leurs grands pieds et leurs grandes mains dans des juridictions aussi sacrées que celle de l'éducation, jamais, jamais aussi ouvertement des députés conservateurs ont-ils dit de telles choses, pour ne pas dire de telles conneries!

Je suis scandalisé, monsieur le Président, de voir l'appui que viennent de donner ces deux députés conservateurs du Québec à l'ingérence dans le domaine de l'éducation, me rappelant toujours les motions unanimes, quel que soit le parti au pouvoir au Québec, qui stipulaient:

Jamais dans l'éducation, c'est un domaine sacré! Quand on parle de formation professionnelle, c'est également un domaine sacré. La preuve, c'est qu'on a une entente dans tous les domaines au niveau de la formation professionnelle pour justement permettre au Québec de conserver ses pouvoirs.

Je suis estomaqué de voir ces deux députés encore une fois approuver cela. Que ce soit dans le domaine de la formation professionnelle ou dans les domaines primaire et secondaire, l'éducation relève du Québec et on ne doit, d'aucune façon, s'ingérer dans ce domaine-là comme gouvernement fédéral, comme on l'a fait et comme on tente de le faire actuellement—et je le disais tout à l'heure—en environnement, dans les communications, et dans combien d'autres domaines encore. Et même, rappelons-nous ceci, les dernières discussions constitutionnelles, celles présentement en cours, dans tous les débats qu'on a eus, jamais on a remis en question le fait que l'éducation soit du domaine provincial.

Mais aujourd'hui, sur une motion d'un député, d'un parti centralisateur, deux députés conservateurs du Québec se lèvent pour dire: Oui, ce serait bien que l'éducation maintenant revienne au fédéral, ce serait bien que le fédéral s'accapare des juridictions sacrées, ce serait bien que le fédéral gère tout, que les provinces deviennent de gros conseils de ville, que les provinces n'aient plus de juridiction dans les communications, plus de juridiction dans l'enseignement, plus de juridiction dans tous les domaines où le Québec a si bien performé.

Et quand vous parlez de formation professionnelle, je le rappelle au député de Laval-Est, les formations professionnelles sont très différentes pour ce qui est des besoins du Québec que des besoins, par exemple, en matière de formation dans l'Est, qui relève plutôt d'une économie basée sur les pêcheries; dans l'Ouest, basée sur l'agriculture; en Ontario, basée sur l'industrie, surtout l'industrie de l'automobile. Nous avons diversifié. Et je rappelle aux deux députés conservateurs qui viennent de parler que, lors du forum sur l'emploi, qui s'est tenu à Montréal, qui regroupait le Conseil du patronat, qui regroupait tous les syndicats du Québec, qui regroupait des membres de l'opposition du Québec et qui regroupait des membres du gouvernement provincial libéral du Québec, ce dossier-là a fait l'unanimité, à savoir que tous les pouvoirs dans les négociations constitutionnelles qui se font doivent être récupérés par le Québec. Tous les pouvoirs en matière d'éducation, y compris la formation professionnelle, doivent revenir au Québec. C'est unanime. Et quand M. Bourassa faisait le tour du Québec il y a un an, il disait: Il y a une priorité, une chose sur laquelle jamais nous ne céderons, c'est sur le fait de récupérer